

SANTÉ AU TRAVAIL

Services offerts aux établissements des Laurentides

Le Réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT), en collaboration avec ses partenaires, soutient les milieux de travail pour prévenir les lésions et maladies professionnelles.

Le RSPSAT est régi par la Loi sur la santé et la sécurité du travail et, conformément aux mandats qui lui sont confiés, accompagne la prise en charge des milieux quant à la prévention et la protection de la santé des travailleuses et travailleurs.

Nos équipes multidisciplinaires (médecins, infirmiers, intervenants en hygiène du travail, ergonomes, etc.) offrent une expertise complète en santé au travail pour vous soutenir dans vos obligations légales. Nous intégrons les enjeux climatiques et la réalité des populations vulnérables dans nos interventions.

OFFRE DE SERVICES

Pour la prévention des risques à la santé :

UN SOUTIEN GRATUIT POUR TOUS :

Financé par les cotisations des employeurs à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.



Nos spécialistes analysent les différents agresseurs et facteurs de risque présents dans vos milieux. (ex. : chimiques, physiques, biologiques, ergonomiques et psychosociaux au travail).



Nous vous accompagnons dans la prise en charge des risques, incluant l'élaboration ou l'actualisation de votre programme de prévention ou plan d'action, ainsi que dans la mise en œuvre de mesures préventives efficaces (ex. : programme de protection respiratoire).



Nous offrons des activités interactives auprès de vos équipes pour informer et sensibiliser sur les risques présents, leurs effets à la santé et les mesures de prévention.



Nous vous conseillons dans l'organisation de vos premiers secours et premiers soins afin qu'ils soient conformes à la législation et adaptés à votre réalité.



Pour prévenir certaines maladies découlant d'une exposition professionnelle, notre équipe peut effectuer, lorsque pertinent, des dépistages et des suivis médicaux ciblés.

Source : iStock

Source : iStock

Soutien à l'identification et évaluation des risques pour la santé

Soutien à la gestion des risques à la santé

Information et sensibilisation dans vos milieux de travail

Soutien à l'organisation des premiers secours et premiers soins

Surveillance de l'état de santé des travailleuses et des travailleurs

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS :**

📞 (450) 431-2420 poste 23550

✉️ Information.dsput-sat.cisslau@ssss.gouv.qc.ca



Fière membre du

Réseau de santé publique
en santé au travail

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec